Sans papiers : Patrons-syndicats main dans la main

10/03/2010 à 21h43



Addendum : Journal de France 2 de ce soir
[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=mtyhAP0nZoU[/youtube]
(Merci à Quentin)

> ***Pour la première fois, des dirigeants patronaux ont signé avec les syndicats un "texte commun" qui doit définir, selon eux, les critères permettant aux salariés sans papiers d'obtenir un titre de séjour.***
> *Dans un communiqué commun diffusé aujourd'hui, deux organisations patronales, la CGPME et Ethic, le Syndicat national des activités du déchet, l'entreprise Veolia Propreté ainsi que les syndicats CGT, CFDT, Unsa, FSU et Sud ont fait savoir que leurs représentants s'étaient rencontrés mercredi 3 mars.*
> *"Lors de cette rencontre, ils sont arrivés à une approche commune, concrétisée par un texte commun" qui "n'a pas vocation à prendre position sur la question de la régulation des flux migratoires en France", mais "se veut pragmatique, constructif et positif", ont-ils précisé.*
> *"Il s'agissait d'établir les conditions précises et objectives d'obtention d'autorisation de travail et de séjour correspondant, pour les salariés étrangers 'sans papiers' mais qui s'acquittent, de même que leurs employeurs, de leurs cotisations et impôts", ont-ils ajouté.*
> *source*